

MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTRÉSOR
A *

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le 15 décembre 2020 à 20h30.

Dates de convocation et d'affichage : 10 décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 08. Votants : 10.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mmes PIVET SOUVERIN. M.M. COURATIN GAULTIER LALIEUX MOUSNY POUIT TOURATIER.

Excusés : Mmes PERRY PORCHERON. M. GALLAIS.

Mme Isabelle PERRY, absente, a donné pouvoir à M. Gilles MOUSNY.

Mme Martine PORCHERON, absente, a donné pouvoir à M. Jean – Jacques LALIEUX.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Points d'information.

- Le marquage au sol en centre bourg est en cours de réalisation.
- Le jardin du souvenir a bénéficié d'un embellissement.
- Les Aînés ont bénéficié d'un colis de Noël et les enfants d'une attribution de cadeaux.

Délégations confiées au Maire.

- Attribution d'une concession d'une durée de 30 ans au cimetière communal.
- Réfection des vannes de l'Indrois par l'entreprise HEMON pour un montant de 900 € HT.
- Acquisition d'un groupe électrogène auprès de l'entreprise MOULE pour un montant de 699 € HT.
- Réalisation d'un reportage et de photos par Mme Isabelle BARDIAU avec une prestation à 575 € HT.
- Demande du permis d'exploration et d'exploitation dans le cadre du projet géothermie par la société Hydrogéologue pour un coût de 636 € HT.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du mardi 19 octobre 2020.

Il est approuvé par les conseillers.

Mairie de Montrésor

1. Aménagement des horaires d'ouverture au public.

Il est proposé au Conseil la fermeture au public de la Mairie de Montrésor les mardi et jeudi après – midi pour un accueil des habitants sur rendez – vous.

Délibération.

A partir du 1^{er} janvier 2021, la Mairie de Montrésor sera fermée à l'accueil physique et téléphonique le mardi et le jeudi après – midi.

Budget - Finances

2. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°3.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte la délibération budgétaire modificative n°3.

3. Remboursement au Conseil Départemental d'Indre – et – Loire d'un trop perçu de subvention.

Les dépenses liées aux travaux d'accessibilité à l'école 32, Grande Rue en 2017 ont été moins élevées qu'estimées. Le Conseil départemental d'Indre – et – Loire sollicite le reversement au prorata des dépenses réalisées la partie de la subvention attribuée, soit 1 705, 61 €.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte le reversement de la subvention départementale.

4. Désignation des commissaires de la commission communale des impôts directs.

Douze commissaires titulaires et douze suppléants doivent être désignés par le Conseil municipal.

Les conseillers échangent sur de possibles candidats à cette commission.

Personnel communal

5. Création d'un emploi d'adjoint administratif contractuel à temps non complet.

Le Conseil municipal a créé le 19 octobre 2020 un emploi d'adjoint administratif contractuel à 20h00 par semaine pour la Mairie. Pour respecter la réglementation existante, il est proposé de limiter à 17h30 l'emploi d'adjoint administratif.

Délibération.

Le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint administratif contractuel à 17h30 par semaine avec l'ajout de 02h30 d'heures complémentaires, pour une durée d'un an.

6. Recrutement d'un adjoint technique contractuel pour l'entretien des bâtiments communaux.

A la suite du départ à la retraite de Mme Marylène LEGUERET, il est proposé le recrutement de Mme Mauricette TALBORDET pour l'entretien des bâtiments communaux.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte le recrutement de Mme Mauricette TALBORDET en qualité d'adjointe technique contractuelle pour un contrat d'un an à hauteur de 13h00 par semaine.

Intercommunalité

7. Adhésion au groupement du règlement général de protection des données (RGPD) proposé par la communauté de communes Loches Sud Touraine.

La communauté de communes propose aux Mairies membres de Loches Sud Touraine une gestion mutualisée avec un maintien du service commun ou une gestion externalisée avec la mise en place d'un groupement de commandes.

Délibération.

Le Conseil municipal retient la proposition de solution mutualisée pour la mise en place du RGPD.

Aménagement urbain

8. Mise en œuvre du projet géothermie : restructuration des bâtiments communaux 32, Grande Rue.

L'étude menée par le cabinet BSE est présentée aux conseillers.

9. Maintien en 2021 de la demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) déposées par la commune de Montrésor en 2020.

Ce projet reformulé porte sur la rénovation énergétique et la faisabilité en géothermie d'un ensemble de bâtiments communaux : la Mairie, la bibliothèque, le cabinet médical, le groupe scolaire et périscolaire et les appartements Grande Rue.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le projet, son plan de financement et sollicite la DETR et la DSIL 2021.

10. Sollicitation de la DSIL 2020 exceptionnelle et de rénovation énergétique.
Un délai supplémentaire a été accordé aux collectivités territoriales.
11. Montrésor en 2020.
Ce projet reformulé porte sur la rénovation énergétique et la faisabilité en géothermie d'un ensemble de bâtiments communaux : la Mairie, la bibliothèque, le cabinet médical, le groupe scolaire et périscolaire et les appartements Grande Rue.
Délibération.
Le Conseil municipal approuve le projet, son plan de financement et sollicite la DSIL 2020 exceptionnelle et de rénovation énergétique.
12. Proposition de mission diagnostic relative à la restauration des extérieurs de la Mairie.
Mme Martine RAMAT, architecte D.P.L.G., propose une mission diagnostic dédiée à la restauration des extérieurs de la Mairie, pour une prestation à 8 736 € TTC.
Les conseillers décident de solliciter une proposition d'un second architecte pour cette opération.
13. Aménagement des abords de la collégiale Saint – Jean Baptiste.
Ce projet est éligible à deux financements : le Conseil régional Centre Val de Loire et le Fonds départemental de solidarité rurale (FDSR), enveloppe projets.
Délibération.
Le Conseil municipal approuve ce projet et sollicite le Conseil régional Centre Val de Loire, le FDSR et tout autre partenaire financier pour sa concrétisation.
14. Recours de la commune à la décision de non – reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2019.
Cinq habitants de Montrésor avaient déclaré en Mairie les dommages survenus à leurs biens lors de la sécheresse 2019. L'Etat n'a pas reconnu l'état de catastrophe naturelle pour la commune. L'association des communes en zones argileuses propose de fédérer les communes déboutées dans un recours collectif contre l'Etat, recours mené par Me MORIN. Les frais seront pris en charge par l'assurance protection juridique de la commune.
Délibération.
Le Conseil municipal accepte de rejoindre le recours mené par l'association des communes en zones argileuses.
15. Autorisation donnée à M. le Maire d'ester en justice.
Pour mener ce recours, l'assemblée doit autoriser M. le Maire à ce recours en justice.
Délibération.
Le Conseil municipal autorise M. le Maire à ester en justice pour cette procédure.
16. Réfection du mur d'enceinte du cimetière.
L'entreprise DE SOUSA, retenue pour ce chantier, d'une proposition initiale à 23 590 € HT présente une nouvelle offre à 27 520 € HT à la suite des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.
L'opération peut être présentée au fonds départemental de solidarité rurale (FDSR) 2021 au titre de l'enveloppe socle, pour une subvention d'un montant de 6 077 €.
Délibération.
Le Conseil municipal approuve le devis de M. DE SOUSA et autorise M. le Maire à solliciter le FDSR 2021 enveloppe socle.
17. Projet d'achat du stade ou conventionnement avec la communauté de communes Loches Sud Touraine.
Les conseillers, après débat, s'accordent pour l'achat du stade ou une cession à titre gracieux si ce dernier l'a été lors de son transfert au SIVOM.
18. Réalisation d'un parcours famille aux Balcons de l'Indrois.
Les conseillers prennent connaissance de l'avancée du projet auquel la fédération de pêche contribue à hauteur de 10 000 €.
19. Présentation du projet de réaménagement des bâtiments impasse de la Ronde.
L'étude menée par l'Agence d'Aide aux Collectivités Locales (ADAC) est présentée aux conseillers.
20. Pose d'une borne de recharge électrique.
M. le Maire fait part de sa démarche en ce sens auprès du syndicat d'énergie d'Indre – et – Loire (SIEIL).
21. Acquisition d'un broyeur de végétaux.
Le garage LOISEAU propose deux offres : l'une à 2 995 € HT, la seconde à 7 995 € HT.

Un débat s'engage sur la possible mise à disposition de ce matériel aux habitants.

Délibération.

Le Conseil municipal retient la proposition de broyeur du garage LOISEAU pour un montant de 2 995 € HT. Un essai préalable sera effectué pour vérifier sa conformité aux besoins de la commune.

Action éducative

22. Demande de subvention du centre de formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre – et – Loire pour la réalisation d'un projet éducatif.

Le Centre de Formation propose aux apprentis un projet éducatif, distinct de la formation professionnelle, pour préparer ces futurs citoyens à une vie responsable dans la société. Il sollicite une aide financière des communes où sont domiciliés les apprentis, avec une proposition à 80 €.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue une subvention de 80 € au centre de formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre – et – Loire pour la réalisation du projet éducatif.

Questions diverses

Restauration du pont enjambant la Rouère à hauteur de la collégiale Saint – Jean Baptiste.

Le concours financier de la Fondation du Patrimoine sera sollicité pour ce projet et l'association ORCHIS pressentie pour le chantier.

Plantation de haies arbustives rue des Ponts en entrée de commune.

L'autorisation a été délivrée par la direction départementale des territoires mais avec des réserves émises par le service territorial d'aménagement du sud – est du Conseil départemental d'Indre – et – Loire.

Réfection du mur d'enceinte du cimetière.

Un acompte sera versé au responsable du chantier, M. DE SOUSA.

Marché de Noël.

Un marché exceptionnel à la demande des exposants se déroulera le jeudi 24 décembre prochain sous la Halle aux Cardeux pour les commerçants.

Marché du samedi matin.

Accord est donné à la demande de M. CABREUX.

Affiché le 22 décembre 2020 conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire,
Frédéric GAULTIER.